

THÈME 3 - POUR DES ALTERNATIVES ECONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

(Rapporteurs : Marylène Cahouet, Odile Cordelier, Catherine Gorbier, Elizabeth Labaye, Boris Thubert)

Sommaire

1. UNE CRISE MULTIFORME DU CAPITALISME FINANCIARISÉ ET DE LA MONDIALISATION LIBÉRALE

^ 1.1

^ 1.2 Des politiques d'austérité imposées aux peuples

^ 1.3 L' Union Européenne dans l'impasse

^ 1.4 Penser et proposer des alternatives

2. POUR UN AUTRE PARTAGE DES RICHESSES DANS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE « SOUTENABLE »

^ 2.1 Pour des politiques d'emploi dynamiques respectueuses de l'environnement

^ 2.2 La question du travail

^ 2.3 Salaires et revenus de transfert

^ 2.4 Quelle fiscalité pour la justice sociale

3. POUR UN ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS, DES SERVICES PUBLICS A U SERVICE DES CITOYENS

^ 3.1 Pour un État démocratisé

^ 3.2 Qu'attendons-nous des collectivités ?

^ 3.3 Des services publics de qualité, accessibles à tous, pour répondre aux besoins

^ 3.4 La démocratie

4. LA PROTECTION SOCIALE

^ 4.1

^ 4.2 Reconquérir une assurance maladie de haut-niveau

^ 4.3 Les retraites

^ 4.4 Pour une politique familiale ambitieuse

^ 4.5 Droit au logement pour tous

5 . POUR UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ET DE LIBERTÉ

^ 5.1 Un contexte en rupture

^ 5.2 Propositions et revendications

^ 5.3 Contre la montée des idées d'extrême droite, la banalisation du racisme, la xénophobie d'État

Encart « Droits des Femmes »

Le SNES s'inscrit dans une perspective de transformation de la société fondée sur la lutte contre les inégalités et le refus des discriminations, pour la satisfaction des besoins sociaux, la reconnaissance des droits fondamentaux, pour l'égalité, la justice sociale, la démocratie et la paix. Les pistes alternatives que nous travaillons mettent en relief le rôle des services publics, le développement de la protection sociale pour

44 une société solidaire, respectueuse du devenir de la planète.

45

46 **1. UNE CRISE MULTIFORME DU GENEEE PAR LE CAPITALISME** 47 **FINANCIARISÉ ET-DE LA MONDIALISATION LIBÉRALE**

48 [^] **1.1** La crise de la dette privée débute à l'été 2007 avec l'éclatement de bulles
49 spéculatives, rendues possibles par la déréglementation des marchés financiers
50 et la répartition de plus en plus inégalitaire de la richesse en faveur du capital.

51 Les États ont réagi (sauvetage des banques, timides mesures de relance), creusant les
52 déficits sans s'attaquer aux racines de la crise : banques sauvées sans contrepartie,
53 mesures insuffisantes pour réguler la finance et bloquer la spéculation, hausse
54 salariale bannie.

55 **Tout cela permet le** déplacement de la crise vers les dettes publiques européennes
56 **Cela** traduit les failles de la construction européenne et la pérennité des logiques
57 spéculatives et irrationnelles des marchés financiers. Les gouvernements libéraux,
58 soutenus par le FMI, instrumentalisent la crise pour accentuer les politiques d'austérité
59 et de démantèlement des solidarités, conduisant à l'augmentation du chômage, la
60 diminution de la protection sociale, à plus d'injustices, d'inégalités et de pauvreté.

61 [^] **1.2 Des politiques d'austérité imposées aux peuples**

62 Les États européens se sont soumis aux marchés financiers et aux agences de notation
63 au mépris de la démocratie et de la souveraineté des peuples ; ils empilent des plans
64 d'austérité qui appauvrissent brutalement les classes populaires et moyennes. Coupes
65 budgétaires, suppressions d'emplois publics et licenciements, gel et baisse des salaires
66 publics, déréglementations, casse progressive des services publics et démantèlement
67 du système social : l'austérité provoque un retour de la récession et une hausse du
68 chômage, renforçant les déficits, donc la dette. Ces politiques aggravent
69 dangereusement la situation de pays en difficulté comme la Grèce, l'Italie ou le
70 Portugal... Il faut rompre avec l'austérité, mettre en échec le projet d'y contraindre 26
71 États de l'UE de façon pérenne. **Nous demandons la non ratification du nouveau**
72 **traité européen (TSCG traité de stabilité, de coopération et de gouvernance.)**

73 ~~Pour empêcher les dérèglements qui ont conduit à~~ **La crise de la dette est**
74 **consubstantielle aux structures du capitalisme.** La crise des dettes privées puis
75 publiques, ~~il faut un nouveau~~ **Le SNES affirme la nécessité d'un nouveau** partage
76 de la valeur ajoutée entre capital et travail, favorable à celui-ci. **Cela commence par**
77 **la hausse conséquente des salaires permettant de reprendre au capital les dix**
78 **points d'indice qu'il a pris au travail depuis 30 ans et assécher ainsi la finance**
79 **de marché qui nourrit la spéculation.** La politique fiscale doit fortement taxer les
80 hauts revenus, notamment ceux du capital et du patrimoine. Il faut revenir à une
81 réglementation stricte de la finance, les marchés financiers dérégulés ayant à nouveau
82 fait la preuve de leur nocivité. ~~Dans l'immédiat, les dettes publiques devraient être~~
83 ~~restructurées après audit citoyen~~

84 **Depuis plusieurs mois, le spectre de la faillite de l'Etat est devenu un alibi**
85 **commode pour justifier toutes les régressions. Si on observe attentivement**
86 **les chiffres cependant, on est frappé par la brusque envolée des dettes**
87 **publiques à partir de 2008 – année de la crise de dettes privée dite**
88 **de subprimes. L'Etat vole au secours des banques tandis que l'activité**
89 **économique ralentit. Les dépenses sociales explosent et les rentrées fiscales**
90 **se contractent brutalement. Les finances publiques absorbent l'essentiel du**

91 **choc – obligation communautaire – en empruntant sur les marchés financiers.**
92 **Remises en selle, les banques spéculent sur les dettes des Etats à des taux**
93 **usuraire, parce que celle-ci sont jugées insoutenables. Seuls les plus riches**
94 **gagnent : les cadeaux fiscaux plombent le déficit. Les classes populaires et**
95 **moyennes payent le remboursement d'obligations d'Etat, les services publics**
96 **et la souveraineté populaire sont bafoués.**

97
98 **Dans l'urgence, un audit citoyen suivi d'un débat public et d'un référendum**
99 **doit statuer de la légitimité du remboursement de la dette et des intérêts. Le**
100 **Snes-fsu se prononce pour une restructuration des dettes avec annulation de**
101 **ce que les peuples auront, dans le cadre de l'audit et d'un référendum, jugé**
102 **illégitime de rembourser, sinon une annulation pure et simple de la dette.**
103 **Une fois la dette restructurée ou annulée, il faudra impérativement changer**
104 **les statuts de la BCE, afin de restaurer un contrôle citoyen sur son**
105 **fonctionnement. Il s'agit d'en faire ainsi un pôle public d'investissement afin**
106 **de lui permettre au moyen de la création monétaire de soutenir les**
107 **investissements productifs dans les pays européens, de désendetter les pays**
108 **les plus en difficultés en indexant les salaires sur l'inflation, et de permettre**
109 **ainsi le retour à la croissance et l'emploi.**

111 **Amendement émancipation mis au vote et repoussé par le congrès : à la**
112 **ligne 97 , supprimer « une restructuration sinon »**

113
114 **POUR : 16 CONTRE : 66 ABSTENTION : 10 : NPPV : 0**

115
116 **Amendement émancipation mis au vote et repoussé par le congrès : à la**
117 **ligne 98 : supprimer « suivi d'un débat public et d'un référendum doit statuer**
118 **de la légitimité du remboursement de la dette et des intérêts » et ajouter :**
119 **« doit montrer l'illégitimité de la dette mais son annulation en pourra être**
120 **imposée que par une grève générale, paralysant le pays et balayant le**
121 **gouvernement capitaliste voulant faire payer la crise aux travailleurs » :**

122
123 **POUR : 6 CONTRE : 70 ABSTENTIONS : 14 NPPV : 2**

124
125 **Amendement EE mis au vote et repoussé par le congrès : suppression des**
126 **lignes 103 à 109 « Une fois la dette restructurée (...) croissance et emploi »**

127 **POUR : 21 CONTRE : 66 ABSTENTIONS : 2 NPPV : 0**

128 Il faut réfléchir avec les syndicats de salariés des banques à une organisation bancaire
129 séparant activités de prêt et d'investissement, à ce que pourrait être un contrôle public
130 démocratique pour financer les investissements utiles et la transformation écologique
131 de la société. Les conglomérats bancaires (« too big to fail ») pourraient être
132 démantelés.

133 ✎ **1.3 L'Union Européenne dans l'impasse**

134 Depuis les années 1990, avec la « concurrence libre et non faussée » qui devait faire
135 converger les pays membres, chacun peut faire usage de ses avantages comparatifs,
136 sous le contrôle de la Commission européenne, se faire concurrence pour attirer les
137 capitaux et construire un développement les uns contre les autres. Le dumping (fiscal,

138 social, salarial, réglementaire...) au nom de la « compétitivité », conduit à l'alignement
139 de tous sur les systèmes sociaux les moins développés, les politiques fiscales les plus
140 injustes. Il donne des gages aux marchés financiers auxquels les États doivent
141 s'adresser pour financer leurs dépenses publiques, du fait des règles monétaires et
142 budgétaires interdisant toute solidarité entre États membres.

143 Les projets de mise en place d'une « gouvernance économique » européenne
144 renforcée (« fédéralisme de la contrainte » par la règle d'or, le semestre européen, le
145 projet de nouveau traité, etc.) renforceraient le carcan des politiques libérales. La
146 Commission continue de marteler le dogme de la flexibilité du marché du travail pour
147 lutter contre un chômage dont la hausse provient principalement des politiques
148 d'austérité. Cette situation traduit l'impasse dans laquelle se trouvent les instances
149 européennes, en lien avec les traités de Maastricht et de Lisbonne, que le SNES
150 dénonce. Elle pose la question de la démocratie au sein de l'UE, aujourd'hui bafouée.
151 **Il faut dénoncer les atteintes répétées au suffrage universel et à la**
152 **souveraineté des peuples, dont la parole est systématiquement disqualifiée**
153 **lorsqu'elle ne va pas dans le sens initialement attendu : on peut citer le cas**
154 **de nombreux pays opposés au traité constitutionnel et qu'on a fait revoter**
155 **plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils soient pour, le cas de la France dont le « non »**
156 **au traité européen a été ignoré, le pacte « euro plus » qui a été instauré en**
157 **passant par dessus notre avis, la situation de la Grèce qui s'est fait tancer dès**
158 **lors que l'idée d'un référendum sur l'avenir du pays a été lancée...**

159 ▲ 1.4 Penser et proposer des alternatives

160 Dans ce contexte, le syndicalisme a la responsabilité de construire des mobilisations
161 tant au plan national qu'europpéen et de réfléchir à l'élaboration de propositions
162 alternatives. Au niveau européen, il faut promouvoir des politiques économiques et
163 sociales rompant avec le dumping et la flexibilité pour aller vers davantage de
164 solidarité, de protection et de justice sociale, **salaire et pension minimum**, droit
165 social européen de haut niveau, harmonisation de la fiscalité du capital et notamment
166 de l'assiette de l'impôt sur les sociétés...) ; mettre en place des dispositifs efficaces
167 pour lutter contre toutes les formes de déréglementation de la finance (paradis
168 fiscaux, déréglementation des activités bancaires, produits financiers spéculatifs...).
169 ~~Pour desserrer le carcan~~ **Il faut mettre fin au carcan** imposé aux politiques
170 budgétaires et monétaires, ~~il faudrait une extension des missions~~ **Il faut redéfinir les**
171 **missions de la BCE**, qui devrait pouvoir jouer un rôle normal de prêteur en dernier
172 ressort. Il faut travailler avec toutes les forces sociales en France et en Europe à la
173 construction d'une autre Europe **dénonçant l'ensemble des traités actuels pour**
174 **qu'elle devienne** solidaire, démocratique et respectueuse des peuples **et de leurs**
175 **cutures. La construction européenne doit garder comme perspective que**
176 **l'étranger, résidant ou non sur notre sol représente une richesse.**

177 **Le SNES propose d'interroger la question de l'Europe mais aussi celle de la**
178 **mondialisation à travers la notion de « frontière ». Ceux qui restent attachés**
179 **à ce concept sont souvent considérés comme passésistes. Le capitalisme**
180 **s'appuie pourtant sur l'abolition des frontières pour faire circuler l'argent**
181 **dans le cadre de la concurrence libre et non faussée, tout en remettant au**
182 **cause la notion de souveraineté. Les multinationales tendent à imposer à tous**
183 **une uniformité des modes de vie (alimentation, vêtements, autoroutes de**
184 **l'information) et menacent ce qui fait la spécificité de chaque culture. S'il**
185 **peut exister une conception étriquée et sclérosante de la frontière, il en**

186 **existe une autre, infiniment plus positive et dynamique... Nous n'aspérons pas**
187 **à une construction européenne qui transforme tout le monde en un « autre**
188 **nous-mêmes », nous aspirons encore moins à une uniformisation de la**
189 **pensée. Il nous paraît essentiel de penser une construction européenne qui**
190 **soit respectueuse de la diversité des civilisations et des différentes cultures.**
191 **Les étrangers, qu'ils se trouvent ou non sur notre sol, représentent une**
192 **richesse inestimable qui doit à tout prix être préservée. Il s'agit-là d'un enjeu**
193 **de civilisation majeur.**

194

195 **Amendement EE mis au vote et repoussé par le congrès :**

196 **Suppression des lignes 177 à 184 : « Le SNES (...) dynamique. »**

197 **POUR : 22 CONTRE : 48 ABSTENTIONS : 20 NPPV : 0**

198

199

200

201 **2. POUR UN AUTRE PARTAGE DES RICHESSES DANS UN DÉVELOPPEMENT** 202 **ÉCONOMIQUE ←SOUTENABLE→**

203 L'éducation au développement durable est déterminante pour permettre à chacun dès
204 le plus jeune âge et tout au long de la vie de faire des choix informés, conscients et
205 responsables : une éducation qui prenne en compte la complexité et l'articulation des
206 échelles de temps, d'espaces, de forces, l'articulation des perspectives économiques,
207 sociales et environnementales.

208 **▲ 2.1 Pour des politiques d'emploi dynamiques respectueuses de** 209 **l'environnement**

210 **2.1.1 Réorienter les politiques industrielles, mettre un terme à la désindustrialisation.**
211 **On ne peut en rester aux créneaux « porteurs », ni en revenir à des industries de**
212 **main-d'œuvre à bas coût, sans réflexion sur l'utilité sociale des productions, les**
213 **besoins de la population, l'empreinte écologique. Réfléchir à la transformation**
214 **progressive des entreprises nécessite d'investir dans la formation initiale et continue**
215 **des salariés et dans la recherche. Les filières dites vertes doivent être encouragées.**

216 La politique agricole doit être profondément transformée (souveraineté alimentaire,
217 agriculture paysanne, respect de l'environnement **et de la faune car de**
218 **nombreuses espèces sont aujourd'hui menacées à très court terme).**
219 L'agriculture doit être tournée vers les besoins des populations, non spéculatifs,
220 permettre aux paysans de vivre de leur travail. La PAC doit réorienter ses subventions
221 vers les petits producteurs et développer une coopération avec les paysanneries du
222 monde mises sous tutelle de l'OMC, combattre avec eux l'extension des productions
223 spéculatives transportées du Sud au Nord. □ Dans le monde de l'entreprise, il faut
224 promouvoir le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire, sans actionnaires, et développer
225 les coopératives de production, de distribution ou bancaires.

226 **2.1.2 Promouvoir des politiques publiques créatrices d'emplois de qualité**

227 **2.1.2.1 Énergie**

228 Face à une crise écologique profonde liée aux modes de production et de

229 consommation et aux déséquilibres Nord/Sud, il faut aller vers un modèle énergétique
230 durable, avec une réflexion sur les modes de vie, la densification de l'habitat, une
231 politique de transport collectif... Or, que ce soit à partir des centrales thermiques
232 émettrices de gaz à effet de serre ou de dangereuses centrales nucléaires, la voie
233 proposée est toujours l'accroissement de la production énergétique pour une
234 consommation toujours plus importante. La plupart des pays européens ont décidé de
235 l'arrêt du nucléaire à court ou moyen terme. Tendre vers la sortie du nucléaire
236 nécessite des investissements élevés et urgents pour la recherche, une politique
237 publique volontariste de développement des énergies renouvelables, créatrices
238 d'emplois nouveaux et qualifiés. Un pôle public européen de l'énergie serait
239 nécessaire.

240 **Amendement EE soumis au vote et repoussé par le congrès :**

241 **« Le SNES revendique la fermeture immédiate des centrales vétustes, la**
242 **sortie à court terme du nucléaire, décision qui seule est à même d'impulser**
243 **des investissements massifs dans la recherche sur les énergies**
244 **renouvelables, créateurs d'emplois nouveaux et qualifiés et la mise en place**
245 **d'un ambitieux programme d'économie d'énergie. «**

246

247 **CONTRE : 48 POUR : 30 ABSTENTIONS : 14 NPPV : 0**

248 **2.1.2.2 Eau**

249 L'eau est un bien vital, cela interdit toute spéculation financière autour d'elle. La
250 gestion de l'eau se fait trop souvent par délégation de service public auprès
251 d'entreprises privées. Elle doit être régie par le domaine public, ~~à l'échelon communal~~
252 ~~ou intercommunal.~~ L'État et les agences de l'eau devraient mettre en œuvre une
253 politique d'aide aux collectivités pour ce faire. Le SNES est favorable à une législation
254 contraignante pour lutter contre les pollutions de l'eau. **La question de l'eau révèle**
255 **de manière tout à fait emblématique les aberrations liées à la**
256 **décentralisation : comment un fleuve comme le Rhône peut-il être géré par**
257 **tronçons, en fonction des régions ou des départements qu'il traverse ? Les**
258 **négligences ou les erreurs faites en amont auront forcément des**
259 **répercussions sur ce qui se passe en aval. La gestion de l'eau à cette échelle**
260 **relève d'une politique cohérente conduite au niveau de l'état, avec les**
261 **moyens financiers correspondants.**

262 **2.1.2.3 Transports**

263 La question des transports ne peut être dissociée des enjeux environnementaux. On a
264 développé les transports les plus polluants, routier et aérien, sacrifié les usagers des
265 zones « peu rentables » (lignes ferroviaires). Le service public se définit au regard des
266 besoins sur l'ensemble du territoire, avec un financement des régions déficitaires par
267 l'excédent des autres zones. **Un titre de transport à tarif symbolique doit être**
268 **envisagé. Par ailleurs la tarification actuelle devient incompréhensible pour**
269 **les usagers.** Le maillage territorial doit respecter le principe d'égalité pour
270 l'acheminement des personnes et des marchandises. Il faut développer des
271 infrastructures ferroviaires (feroutage) et fluviales, respectueuses de l'environnement.
272 Le SNES condamne l'ouverture au marché du réseau ferré. **La récente réforme des**
273 **horaires de chemin de fer a eu des incidences non négligeables sur les**
274 **conditions de vie des usagers, mais aussi des personnels de la SNCF. Cette**

275 **réforme a servi d'alibi pour supprimer de nombreux trains. De même en Ile**
276 **de France, le réseau du Grand Paris, conçu sans concertation, sert de prétexte**
277 **à la privatisation des transports de proximité. Le SNES dénonce la**
278 **privatisation rampante de la SNCF, comme de nombreux autres services**
279 **publics (EDF, poste, etc.) qui répondent pourtant à des besoins essentiels**
280 **pour la population.**

281

282

283 ▲ 2.2 La question du travail

284 2.2.1 Travail et emploi

285 Si le travail est créateur de richesse et potentiellement émancipateur, les
286 transformations du salariat tendent à le soumettre toujours plus aux exigences du
287 capital. Les politiques libérales attaquent le droit du travail, contourné par l'État et les
288 employeurs, favorisent « précarité » et pauvreté laborieuse, au nom d'une « flexibilité
289 du marché du travail », et développent des emplois dégradés dans les services,
290 relevant en partie d'une « société de serviteurs ». **C'est l'objet du socle commun et**
291 **du livret personnel de compétences. En substituant dans la formation les**
292 **compétences à la qualification, il met en place la mort programmée des**
293 **conventions collectives, qui, elles, reposent sur cette qualification.** Ces
294 processus touchent notamment les travailleurs peu qualifiés, parmi eux jeunes,
295 seniors jugés « inemployables », femmes (temps partiel subi, avec des conséquences
296 à court et long terme). La diminution de l'emploi public réduit mécaniquement l'offre
297 d'emplois qualifiés.

298 La FSU porte l'exigence d'une sécurité sociale professionnelle, ~~qui maintienne et~~
299 ~~renforce autour du salarié une continuité des droits quelle que soit la situation des~~
300 ~~personnes.~~ **Cette SSP ne saurait se réduire à l'aménagement d'une**
301 **précarisation en voie de généralisation du travail salarié. Pour être efficace,**
302 **elle doit reposer sur le renforcement des garanties juridiques contre**
303 **l'arbitraire patronal en matière d'emploi, de rémunération, de protection**
304 **sociale, de conditions de travail et de relations hiérarchiques....** Flexibilité rime
305 avec intensification, individualisation, volonté d'affaiblir les collectifs. Les pressions et
306 tensions au travail entraînent la dégradation des conditions de travail (pénibilités
307 physiques et risques psychosociaux) et a des conséquences sur les conditions de vie.
308 Ces tendances, ~~qu'il faut inverser, peuvent faire du travail une source de souffrance et~~
309 ~~l'empêcher de jouer son rôle de cohésion et de construction d'une identité positive.~~
310 **Ces tendances, qu'il faut inverser, produisent une souffrance au travail**
311 **empêchant la cohésion et la construction d'une identité positive. Le**
312 **syndicalisme doit agir pour que les salariés oeuvrent à la transformation de**
313 **leurs outils de travail et investissent quand cela est nécessaire les outils de**
314 **prévention, qui passent notamment par le développement d'une véritable**
315 **médecine du travail, en obligeant les employeurs à s'y conformer.** La
316 ~~médecine du travail doit être développée. Le syndicalisme doit agir pour que les~~
317 ~~salariés reprennent la main sur le travail et investissent les outils de la prévention, et~~
318 ~~pour contraindre les employeurs à s'y conformer.~~

319 2.3 Salaires, retraites, pensions et revenus de transfert

320 **2.3.1** La part des salaires dans la valeur ajoutée reste comprimée à un niveau trop
321 faible depuis plus de 20 ans. Il faut rompre avec cette politique : revaloriser les

322 salaires **et les pensions de retraite** est une priorité.

323 Il faut combattre les inégalités salariales qui ont augmenté « par le haut » (stagnation
324 des salaires pour la majorité, hausse forte de la minorité de très hauts salaires),
325 imposer l'égalité salariale femmes/hommes (travail égal, salaire égal ; lutte contre le
326 temps partiel subi synonyme de revenu salarial partiel...). **Un revenu maximum doit
327 être envisagé.** Les inégalités salariales touchent les individus mais doivent également
328 être considérées sur le plan collectif : **les métiers féminisés, systématiquement
329 dépréciés, sont trop souvent laissés à l'écart des revalorisations salariales,
330 même s'il s'agit de métiers hautement qualifiés.**

331 **2.3.2** Le SNES a pointé les limites du RSA **dénonce les dérives du RSA.** Les
332 mesures récentes renforcent le caractère punitif du dispositif. **Les femmes ont été
333 particulièrement pénalisées par cette mesure.** La création d'un « RSA jeune »
334 n'est pas une piste satisfaisante pour la jeunesse précaire : la FSU demande
335 l'instauration d'une véritable allocation d'autonomie pour la jeunesse. Une hausse des
336 minimas sociaux et des allocations est indispensable.

337 **▲ 2.4 Quelle fiscalité pour la justice sociale**

338 La politique fiscale des dernières années a privé l'action publique de ressources
339 considérables au bénéfice des ménages aisés et des entreprises, ~~pour laisser au~~
340 ~~marché la réponse aux besoins~~ **et captée pour les besoins du marché.** Une
341 réforme radicale de la fiscalité doit être entreprise pour redonner des moyens à l'action
342 publique, lutter contre le chômage, mener des politiques salariales actives, développer
343 des politiques sociales et réduire les inégalités. **L'évasion fiscale doit être
344 réellement combattue et fortement sanctionnée.**

345 **2.4.1 Un impôt progressif réhabilité, fondement de la justice sociale**

346 Il faut redonner une place centrale à un impôt sur le revenu réellement progressif,
347 aujourd'hui mité et peu efficace : abrogation de la loi TEPA, nouvelles tranches,
348 suppression des niches fiscales... Il faut taxer davantage les revenus du patrimoine
349 (revenus financiers, plus-values financières et immobilières, stock-options...) et le
350 patrimoine : restauration de l'impôt sur les successions et de l'ISF. La fiscalité
351 indirecte, socialement injuste, doit être réduite voire supprimée pour les produits de
352 première nécessité. Le SNES s'oppose aux projets visant à remplacer les cotisations
353 sociales par une TVA dite sociale. **De manière générale, la TVA est un impôt
354 socialement injuste, créateur de grandes iniquités.**

355 **2.4.2 Taxer davantage les entreprises sous-imposées** Les entreprises,
356 notamment les plus grandes, bénéficient de niches fiscales sur l'impôt sur les sociétés,
357 pratiquent l'optimisation fiscale pour échapper à l'impôt en France et utilisent
358 intensivement les paradis fiscaux. S'attaquer à ces pratiques et avantages procurerait
359 à l'État des ressources considérables.

360 **2.4.3 Fiscalité environnementale** Si elle concerne d'abord les entreprises, elle
361 s'inscrit dans le cadre de la refonte globale de la fiscalité. Instrument pour construire
362 un développement solidaire et durable et viser à empêcher de polluer, elle doit
363 assujettir l'ensemble des secteurs industriels. Elle devrait permettre d'influer sur une
364 consommation responsable (privilégier des produits locaux) et aider au développement
365 de nouvelles infrastructures non polluantes.

366 **2.4.4 Fiscalité locale**

367 Après la suppression de la TP et la création de la CET, non satisfaisante, il faut

368 réfléchir à une fiscalité locale qui ne peut être inspirée par l'autonomie fiscale, en
369 rééquilibrant la part des ménages et des entreprises (depuis 2009 transfert de la
370 fiscalité locale sur les ménages). Les propositions de fiscalité locale sont inséparables
371 d'une réforme de la fiscalité nationale.

372 373 **3. POUR UN ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS, DES SERVICES PUBLICS AU SERVICE** 374 **DES CITOYENS**

375 La crise démontre la faillite d'un système qui a peu à peu coupé les citoyens d'un bien
376 commun, celui d'un État social, soucieux de préserver les intérêts de tous. Il est
377 urgent de repenser la démocratie, la place du citoyen, de l'utilisateur et des SP. Un État
378 fortement démocratisé est garant de la protection du bien commun : accès à des
379 services publics de qualité, à l'emploi, à la culture, à l'éducation, à la justice...

380 Il faut repenser la place de l'État et ses instances de dialogues dans la société
381 française pour promouvoir le SP de demain : plus fort, plus accessible, plus
382 transparent et au service de tous.

383 **▲ 3.1 Pour un État démocratisé réellement démocratique.**

384 L'État aujourd'hui, c'est l'État national et déconcentré, l'État décentralisé, au sein de
385 l'Union européenne.

386 **3.1.1** La « réforme de l'État » est placée sous le signe du New Public Management
387 depuis ~~2000~~ **1989**. Son laboratoire fut britannique, et la marche forcée à des
388 transformations radicales depuis 2007. la RGPP ~~en est directement inspirée~~ **et la LOLF**
389 **que nous condamnons en sont directement inspirées**. ~~Sceller le sort des services~~
390 ~~publics et briser un modèle social contraire au développement d'un marché sans~~
391 ~~entraves afin de « banaliser la France » (Sarkozy) en sont le but.~~

392 Le SNES oppose à l'État managérial au service du marché un État démocratisé au
393 service des citoyens et de l'intérêt général, assurant solidarité et redistribution,
394 appuyé sur l'autonomie professionnelle de ses agents, fonctionnaires.

395 Un État démocratisé n'est possible qu'au sein d'une démocratie politique aux
396 institutions renouvelées. ~~Comment avancer vers la démocratisation de l'État en~~
397 ~~s'appuyant sur la professionnalité des agents et sur le statut du fonctionnaire ?~~ **La**
398 **démocratisation de l'état doit s'appuyer sur agents publics statutaires et**
399 **qualifiés, garants de l'intérêt général au-delà des clivages partisans. Elle doit**
400 **s'appuyer sur un paritarisme redynamisé.** ~~Quelle forme de concertation ? Quelle~~
401 ~~place pour les professionnels ? Pour les usagers ? Dans le cas de l'Éducation, quelle~~
402 ~~place pour les parents ? Les élèves ?~~

403 **3.1.2** La RGPP est le passage à un format industriel de la réforme de l'État. La gestion
404 à la performance couplée à l'évaluation individualisée, la contractualisation,
405 l'autonomie du gestionnaire se généralisent. L'objectif n'est pas seulement la
406 suppression de postes et la remise en cause du statut de la FP, mais aussi pour le
407 pouvoir politique l'étroit contrôle de l'administration. La RGPP consacre ainsi une forme
408 de recentralisation aux mains de l'État, à l'encontre des collectivités territoriales, avec
409 des préfets de Région ayant autorité sur les préfets des départements ou le
410 renforcement des pouvoirs des recteurs aux dépens des IA. **Nous redemandons**
411 **l'abrogation de la RGPP.**

412 **3.1.3** À l'opposé de l'État minimal mais autoritaire et centralisé, le SNES avance

413 l'exigence d'un nouvel État social appuyé sur des services publics et un nouveau statut
414 pour les salariés (« propriété sociale »).

415

416 **^ 3.2 Qu'attendons-nous des collectivités ?**

417 **3.2.1** L'État territorialisé, entre déconcentration et décentralisation. La carte de l'État
418 décentralisé est complexe. Si le transfert de compétences vers les CT s'est
419 accompagné **traduit par quelques avancées, notamment en matière de**
420 **constructions scolaires, rien ne dit qu'un résultat équivalent n'aurait pu être**
421 **obtenu par des subventions d'Etat s'il avait fait le choix de financer les**
422 **établissements. On constate surtout que la décentralisation a entraîné des**
423 **reculs considérables et que l'état en a profité pour se désengager**
424 **massivement, en transférant de nombreuses responsabilités vers les**
425 **collectivités territoriales, sans pour autant leur transférer les fonds**
426 **correspondants. Sur bien des points, on ne dispose aujourd'hui d'aucun bilan**
427 **concernant les effets de la décentralisation, qui a été vigoureusement**
428 **combattue, notamment en 2003. Ce qui est certain, c'est que la hausse des**
429 **budgets de fonctionnement trouve aujourd'hui ses limites**. L'absence de
430 véritable péréquation financière ne permet pas de lutter contre les inégalités socio-
431 spatiales en forte augmentation notamment au sein des métropoles **mais aussi de**
432 **nombreuses zones rurales. Un des effets catastrophiques de la**
433 **décentralisation est qu'aujourd'hui, un élève parisien a 11 fois plus de**
434 **moyens qu'un élève de la Creuse. La décentralisation entraîne un**
435 **accroissement des inégalités mais celles-ci deviennent de moins en moins**
436 **visibles puisque les citoyens ignorent ce qui se passe dans les départements**
437 **voisins**. Au-delà, se pose la question de la cohérence des politiques publiques.

438 **3.2.2** Quelle clarification des compétences entre CT pour que leur réorganisation ne
439 soit pas pilotée par le manque de ressources et le gel des dotations ?

440 ~~3.2.3 Faut-il faire évoluer les périmètres et les compétences des collectivités y~~
441 ~~compris vers les métropoles et pôles métropolitains ? Faut-il voir un facteur de~~
442 ~~dynamisme, ou plutôt un risque d'éclatement des départements ?~~ **La réforme**
443 **territoriale, en mettant en place des regroupements autoritaires des**
444 **communes : métropoles, pôles métropolitains, remet en cause l'existence des**
445 **départements, des communes et des régions librement administrées, héritage**
446 **de la révolution française. Cela s'oppose au principe d'une intercommunalité**
447 **librement consentie. De plus, la suppression de plus de la moitié des**
448 **chambres régionales des comptes diminue le contrôle financier des**
449 **collectivités et des élus, fondement essentiel du développement de la**
450 **démocratie locale.**

451 **3.2.4** La place prise par le niveau régional, tant sur le plan national qu'euro-péen,
452 devient de plus en plus grande. Les Régions revendiquent la définition de politiques
453 qui concernent directement le champ de l'éducation et une plus large autonomie tant
454 financière que décisionnelle avec un pouvoir normatif. Certains prônent un acte III de
455 la décentralisation. **Les positions de l'ARF sur la décentralisation du service**
456 **d'orientation est inacceptable L'orientation des élèves ne peut être traitée**
457 **uniquement sous l'angle de politiques d'emploi dans les territoires. Le SNES**
458 **s'opposera à toute nouvelle tentative de décentralisation des CIO et de leurs**
459 **personnels sous couvert de mise en place du SPOTLV**. ~~Quelle voie définir entre~~
460 ~~recentralisation des politiques et des outils financiers, et une régionalisation jugée~~

461 nécessaire face à un État qui aurait trop de pouvoirs ? **En effet, si un** État centralisé
462 n'est pas en soi garant de réduction des inégalités, la décentralisation non plus. Le
463 partage des compétences État / collectivités ne doit pas être abandonné : en
464 particulier dans l'Éducation où il a maintenu un équilibre entre l'État et les collectivités.

465

466 **3.2.5 Quelles limites aux compétences des collectivités ?**

467 **Nous refusons qu'elles cherchent à avoir la mainmise sur l'orientation (afin**
468 **de diriger les élèves vers des métiers correspondant au bassin d'emploi de**
469 **proximité) qu'elles interprètent les programmes, qu'elles influent sur les**
470 **contenus d'enseignement, qu'elles distribuent aux élèves des manuels**
471 **d'éducation civique politiquement orientés, qu'elles pallient le**
472 **désengagement de l'état sur les questions éducatives qu'elles aient la main**
473 **sur l'enseignement professionnel, etc. qu'elles délaissent ce qui est pourtant**
474 **de leur ressort (chauffage, bâti, restauration scolaire etc.) Sur fond de**
475 **désengagement de l'Etat, les CT ont la volonté d'investir davantage les**
476 **actions pédagogiques. Cela se traduit par une ingérence de plus en plus**
477 **criante dans l'organisation quotidienne des établissements, au risque d'ouvrir**
478 **la porte à de grands groupes privés comme la BNP-Paribas en Seine Saint**
479 **Denis.**

480 **3.3 Des services publics de qualité, accessibles à tous, pour répondre aux** 481 **besoins**

482 **3.3.1** Quels enjeux, quelle organisation ? Face à des besoins croissants et des attentes
483 fortes et reconnues, leur mode de gestion est au cœur d'enjeux importants. Ainsi, des
484 Autorités Organisatrices (CT ou État) pourraient déléguer au cas par cas la fonction
485 d'opérateur à des organismes privés. **Trop de collectivités territoriales s'engagent**
486 **dans les partenariats publics privés .Ce choix constitue un cadeau pour les**
487 **grands groupes privés qui se partagent ces marchés juteux, augmentent**
488 **considérablement les coûts de construction avec une multiplication des**
489 **malfaçons, pèsent sur les finances publiques et les contribuables sont**
490 **contraints d'assumer les dépenses engagées. Il concourt à dénaturer les**
491 **services publics entraînant une privatisation de fait. Ce constat n'a pas été**
492 **pris en compte par certains départements comme la Seine Saint Denis qui se**
493 **sont lancés dans des plans de construction de collèges en PPP. En plus de**
494 **surcoûts engendrés par ces opérations, cela pose de nombreuses questions**
495 **idéologiques : Peut-on privatiser les murs de nos établissements scolaires ?**
496 **Quels statuts pour les personnels chargés de l'entretien ? Quelle utilisation**
497 **sera faite hors du temps scolaire ?etc... Le snes s'oppose et combat cette**
498 **intrusion supplémentaire du privé dans les services publics.**

499 **Il s'agit de choix qui constituent de véritables cadeaux aux groupes privés au**
500 **détriment des finances publiques et dnoc des citoyens. Le désastre que**
501 **constitue le PPP pour l'hôpital sud francilien en est un triste exemple, et il**
502 **n'est pas isolé.**

503 Ces choix sont générateurs d'inégalités et de surcoûts pour la collectivité. On voit par
504 ce biais se multiplier notamment les partenariats publics privés (PPP), une « solution »
505 à court terme qui dénature peu à peu le sens du SP. **Les services publics ne**
506 **doivent pas tomber sous le contrôle d'entités privées et transformer l'usager**
507 **en client.** Pour garantir l'égalité d'accès et répondre aux besoins des usagers, une

508 gestion publique, démocratique – avec des règles tarifaires transparentes, basées sur
509 l'égalité et la progressivité –, s'impose.

510 **3.3.2** Avec une paupérisation de la population, **conséquence de ces politiques que**
511 **nous condamnons à nouveau exige une véritable refondation des services**
512 **publics.** Les besoins primaires doivent être mieux pris en charge au travers des SP
513 dont la tarification et la qualité doivent être garantis par des cadres nationaux
514 **financés par l'impôt.**

515 **L'impôt doit reposer sur une fiscalité qui lutte contre les injustices et**
516 **permettre de satisfaire collectivement les besoins des citoyens par ce**
517 **renforcement de services publics de qualité. La fiscalité doit être socialement**
518 **juste et économiquement efficace. C'est le contraire depuis des années et le**
519 **gouvernement a porté cette exigence libérale à son paroxysme, entraînant le**
520 **démantèlement et la dégradation de l'ensemble de services publics désormais**
521 **à bout de souffle et devenus incapables de fonctionner correctement.**

522 L'impôt, juste et solidaire **et progressif**, est le moteur d'un développement du SP. ~~N-~~
523 ~~Sarkozy a consacré son quinquennat à ne plus l'alimenter, offrant d'énormes marchés~~
524 ~~à des opérateurs privés.~~ **Ce quinquennat a été consacré à ne plus l'alimenter,**
525 **offrant d'énormes marchés à des opérateurs privés.**

526 Profitant le plus souvent d'infrastructures publiques qu'ils n'entretiennent pas, ils les
527 exploitent jusqu'à la corde et ne rendent que des dettes à la collectivité. Parallèlement,
528 de plus en plus de missions de services publics sont laissées à des associations sous
529 prétexte qu'elles sont bénévoles, ce qui n'est ni un gage de qualité du SP ni un gage
530 d'équité sur l'ensemble du territoire. **Il faut rappeler ici l'importance de**
531 **l'indépendance, de la qualification, des missions, de la déontologie des**
532 **fonctionnaires qui seuls garantissent l'intérêt général et une prise en compte**
533 **besoins des usagers.**

534 **3.3.3** Dans l'éducation, la privatisation gagne du terrain, notamment dans le domaine
535 de l'orientation ou de la formation professionnelle. La loi sur l'OTLV (orientation tout
536 au long de la vie) avec **et** la procédure de labellisation remette**nt** en cause l'existence
537 des CIO et leur spécificité au sein de l'EN et transforme les missions et les conditions
538 d'exercice des personnels : fermetures, fusions voire regroupements dans des
539 « guichets uniques ». Le SNES condamne cette politique et se bat pour que les CIO
540 restent des lieux d'information et de conseils sur la scolarité et la formation, de
541 médiation et d'écoute, remplissant un rôle d'expertise et d'observatoire sur le
542 fonctionnement de l'orientation et de l'affectation dans le district scolaire. L'orientation
543 au sein du SP de l'EN doit être confortée et un véritable SPO pour les salariés mis en
544 place. **Le Snes revendique une remise à plat de la Loi de Novembre 2009 et**
545 **une dissociation de l'orientation concernant les élèves en formation initiale et**
546 **le public salarié et demandeurs d'emploi Il faut à la fois améliorer l'actuel**
547 **service public d'orientation de l'EN en recrutant des copsy et en maintenant**
548 **les CIO, en remettant en chantier la réforme du lycée qui confie des tâches**
549 **d'orientation aux enseignants, en installant de vraies passerelles et une**
550 **diversification progressive et en revoyant les procédures actuelles**
551 **d'affectation. Il faut aussi avancer dans la mise en place d'un service public**
552 **de la formation continue qui remette en cause les lois du marché dans ce**
553 **domaine et s'appuie sur l'éducation nationale.** Concernant la formation
554 professionnelle, l'enjeu aujourd'hui est la création d'un véritable SP national, incluant
555 la formation en entreprise. **Le rôle des collectivités sur la question de**

556 **l'orientation ne doit pas conduire à orienter les élèves en fonction du bassin**
557 **d'emploi local : en effet, seuls les élèves les plus défavorisés seront alors**
558 **privés d'un choix correspondant réellement à leurs aspirations. Nous refusons**
559 **d'entrer dans cette logique libérale de gestion des flux.**

560 **3.3.4** Il faut définir nos exigences pour un service public des personnes âgées.
561 Qualité de vie maintenue et perte d'autonomie nécessitent un organisme de service
562 public, type Agence nationale qui établirait après analyse des besoins le cahier des
563 charges et le contrôle de sa mise en œuvre.

564 Pour l'accès à un droit universel, les objectifs doivent être définis dans un cadre
565 national.

566 **^ 3.4 La démocratie**

567 **3.4.1** Entre l'État et les collectivités, il faut poser le débat à partir de la démocratie à
568 tous les niveaux d'intervention, de la nécessaire solidarité nationale, et des besoins
569 des populations.

570 **3.4.2** Si la décentralisation s'est faite au nom du rapprochement des décisions du
571 citoyen, la démocratie locale reste à inventer. Elle ne peut pas en effet se résumer au
572 rôle des élus. ~~Quelle forme pourrait prendre la nécessaire participation des citoyens ?~~
573 ~~Une assemblée issue de la société civile inspirée des CESER, des conseils de~~
574 ~~développement ?~~ **Il faut mettre en œuvre des initiatives qui favorisent la**
575 **participation des citoyens au CESER, au conseil de développement etc.**

576 **3.4.3** Démocratie et SP : comment garantir aux usagers le droit de se faire entendre ?

577

578 **4. LA PROTECTION SOCIALE**

579 ~~**4.1** La protection sociale vise à couvrir les besoins sociaux et les risques ou aléas de la~~
580 ~~vie, et à compenser les inégalités. Les politiques libérales à coup de mesures partielles~~
581 ~~mais convergentes visent à la démanteler : RGPP, loi HPST, désengagements Sécurité~~
582 ~~sociale, loi retraites... aggravant inégalités sociales et territoriales. Dans la santé, la~~
583 ~~multiplication de franchises et forfaits, l'explosion des dépassements tarifaires~~
584 ~~s'ajoutent aux déremboursements. Les « reste à charge » s'accroissent, et donc les~~
585 ~~renoncements aux soins, tandis que les déserts médicaux s'accroissent.~~

586 **Notre système de protection sociale, qui vise à couvrir les besoins sociaux ou**
587 **les aléas de la vie et à compenser les inégalités, est la cible des politiques**
588 **libérales qui entendent en effet organiser de manière concertée son déficit,**
589 **avec celui de l'administration publique et des collectivités territoriales. Cet**
590 **objectif nie les principes fondateurs, sous couvert d'une volonté de bonne**
591 **gestion, (RGPP, loi HPST, loi sur les retraites, création des ARS) et**
592 **développe l'idée de fatalité qui conduit à aggraver les inégalités sociales et**
593 **territoriales. La multiplication des franchises et forfaits, l'explosion des**
594 **dépassements d'honoraires s'ajoutent aux déremboursements. Les « reste à**
595 **charge » s'accroissent, et donc les renoncements aux soins, tandis que les**
596 **déserts médicaux s'accroissent.**

597 **4.1.1 Objectifs et financement de la protection sociale** ~~□ La Sécurité sociale est~~
598 ~~fondée sur le principe « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses~~
599 ~~besoins ».~~ **La sécurité sociale est un droit universel. Elle est fondée sur le**
600 **principe « chacun contribue selon ses moyens mais reçoit selon ses besoins,**

601 **sans conditions de ressources »., principe fondateur qui ne peut être remis**
602 **en cause, pour quelque raison que ce soit. Il faut** maintenir et développer les
603 solidarités, l'égalité sur les territoires et entre générations, améliorer le service rendu,
604 nécessitent des financements accrus dans le cadre d'un autre partage des richesses
605 faisant contribuer davantage le capital et le patrimoine. La FSU a posé la question
606 d'une modulation des cotisations en fonction des politiques d'emploi des entreprises.
607 **La modulation des cotisations, en fonction des politiques d'emploi des**
608 **entreprises doit permettre de dynamiser l'emploi et de protéger les salariés.**
609 Le SNES **exige** demande des élections à la Sécurité sociale et la rénovation de la
610 démocratie sanitaire **et dénonce avec force la situation actuelle.**

611 **^ 4.2 Reconquérir une assurance maladie de haut-niveau**

612 **4.2.1** L'assurance maladie est devenue universelle mais les désengagements ont
613 imposé la nécessité d'une « complémentaire pour tous ». Si le régime obligatoire
614 rembourse environ 75 % des dépenses de santé (poids des affections longue durée
615 remboursées à 100 %), elle ne rembourse qu'un peu plus d'un euro sur deux en
616 médecine de ville. Comment reconquérir le terrain perdu ? Il faut stopper le
617 désengagement, voter un objectif annuel de dépenses réaliste et programmer une
618 extension des remboursements à partir de ce qu'il est utile sanitaire de
619 rembourser (pas pour servir les groupes pharmaceutiques). Créer un secteur optionnel
620 est une mauvaise réponse aux dépassements d'honoraires, il faut prendre des
621 mesures d'encadrement strict.

622 **L'assurance maladie est universelle mais les désengagements successifs ont**
623 **défiguré sa réalité. Le régime obligatoire rembourse de moins en moins et des**
624 **taxes multiples, sont à la charge des assurés.** Les ALD sont remises en cause
625 pour leur coût alors que le débat pour les étendre, les modifier doit être strictement
626 médical. **qu'il faut étendre leur nomenclature à des pathologies nouvelles,**
627 **selon des critères exclusivement médicaux. S'agissant des moyens attribués**
628 **à la recherche (qui concerne la mucoviscidose ou les maladies orphelines par**
629 **exemple), le Snes dénonce le retrait progressif de l'état qui se repose sur des**
630 **associations caritatives de toutes sortes, lesquelles se retrouvent en situation**
631 **de devoir pallier les manques quand elles ne se substituent pas au rôle de**
632 **l'état.**

633 **Ce désengagement est inacceptable et le congrès tient à le condamner avec la**
634 **plus grande vigueur. Le Snes dénonce les restrictions budgétaires**
635 **systématiques de l'Assurance maladie qui, sous couvert d'un prétendu plan**
636 **de maîtrise des dépenses, visent à augmenter le reste à charge pour les**
637 **patients et laisser le champ libre aux groupes pharmaceutiques. Répondre**
638 **aux exigences d'aujourd'hui passe par la lutte contre le secteur optionnel et**
639 **son développement ; les dépassements d'honoraire sont devenus la règle**
640 **dans trop de spécialités : il faut les interdire dans tout milieu hospitalier. La**
641 **taxation des complémentaires est inacceptable et le Congrès ne peut**
642 **imaginer qu'au siècle des patients renoncent de plus en plus aux soins faute**
643 **de moyens.**

644 Il faut obtenir un accroissement du financement, notamment en rendant la CSG
645 fortement progressive et en taxant les revenus financiers. **Si le financement peut**
646 **paraître insuffisant, c'est le résultat d'un choix politique. Toutes les attaques**
647 **contre les cotisations sociales ne doivent pas faire oublier qu'il s'agit d'une**
648 **part des salaires du travailleur. Il ne saurait donc être question de confondre**

649 **cotisations et impôts. Le congrès renouvelle donc sa condamnation de la CSG**
650 **qui s'oppose au financement par les cotisations, fondements d'une protection**
651 **solidaire de haut niveau. Il exige d'étendre la notion de contribution aux**
652 **revenus du capital, la fin des exonérations des cotisations patronales et la**
653 **récupération des sommes non perçues et le versement par l'état de ses**
654 **arriérés aux différents organismes de sécurité sociale, estimé à 316 milliards**
655 **depuis 1992.**

656 **4.2.2** Le gouvernement attaque les mutuelles qui permettent à la protection sociale
657 complémentaire d'échapper au marché **et entérine un système fondé sur la**
658 **concurrence.** ~~Le SNES condamne La taxation qui pèse sur les mutuelles et donc sur~~
659 ~~les malades, et s'ajoute aux reculs du régime obligatoire. Comment la mutualité peut-~~
660 ~~elle mieux jouer son rôle d'acteur de santé solidaire, comment préserver ce champ de~~
661 ~~l'économie sociale face aux assureurs à but lucratif ?~~ **Le Snes condamne cette**
662 **politique qui fragilise les mutuelles et favorise les assureurs à but lucratif. La**
663 **mutualité doit pouvoir au contraire développer son rôle d'acteur de santé**
664 **solidaire. Ce champ de l'économie sociale ne peut être fragilisé au nom de la**
665 **concurrence libre et non faussée.**

666 **4.2.2.1** Pour une autre politique de santé. À travers les Agences Régionales de Santé,
667 c'est l'État qui pilote. Le SNES a dénoncé un manque de démocratie dans leur
668 fonctionnement et une vision comptable du secteur sanitaire, dont la mauvaise
669 organisation génère surcoûts et mauvaise qualité. L'hôpital public peine à remplir ses
670 missions sous la houlette de la T2A **qui doit être abrogée. Les cliniques privées**
671 **s'approprient les actes les plus lucratifs, voire s'inscrivent dans une logique**
672 **de multiplication des actes, favorisant la fermeture des établissements de**
673 **proximité.**

674 **4.2.2.2** Revoir l'organisation du système pour le rendre efficace et de qualité. Il faut
675 un vrai « parcours de santé » autour du médecin généraliste revalorisé. ~~Des pistes :~~ **Il**
676 **faut** revoir le paiement à l'acte et la formation continue, développer le salariat, le
677 travail avec les autres professionnels, développer des maisons de santé... **Il faut**
678 **également** des mesures pour lutter contre les déserts médicaux **en combinant les**
679 **politiques d'incitations et les mesures coercitives, à l'image de ce qui se fait**
680 **dans d'autres professions médicales, qu'il s'agisse des infirmières ou des**
681 **pharmaciens.** ~~refus de conventionnement dans les zones surmédicalisées ?~~ Pas de
682 fermeture systématique d'hôpitaux et maternités de proximité, mais réfléchir aux
683 besoins avec les professionnels et la population.

684 La politique du médicament doit être revue (transparence, contrôle public, recherche
685 indépendante), les avancées de la loi sont insuffisantes. **On peut s'étonner des**
686 **contradictions de la politique libérale en matière de gestion des**
687 **médicaments : le gouvernement fustige en permanence le poids trop lourd**
688 **des dépenses de santé tout en encourageant le gâchis de médicaments non**
689 **utilisés afin de ne pas toucher aux marges bénéficiaires des industries**
690 **pharmaceutiques, aux frais des usagers et de la collectivité. D'autres pays se**
691 **caractérisent pourtant par une gestion des médicaments beaucoup plus**
692 **rationnelle, en ne délivrant par exemple que la quantité de comprimés**
693 **nécessaire à la durée d'un traitement. Le congrès demande le retrait de la**
694 **nouvelle loi sur la politique du médicament. Il exige que la sécurité des**
695 **médicaments et des produits de santé soit placée sous la responsabilité d'une**
696 **autorité véritablement indépendante des lobbies pharmaceutiques, garante**

697 **d'une politique transparente de santé. Il dénonce l'ordonnance du**
698 **13/01/2010 qui à terme fait disparaître les laboratoires de proximité au**
699 **profit de plates formes industrielles liées aux grands groupes financiers, au**
700 **détriment des patients et des possibilités de prélèvements à domicile.**

701 **4.2.2.3** Développer la prévention (éducation à la santé, médecine scolaire et **créer**
702 **réellement** une médecine du travail **digne de ce nom...**), agir pour des politiques
703 environnementales, lutter contre les crises sanitaires. L'accès à la contraception est un
704 enjeu majeur : accès à toutes les contraceptions avec remboursement intégral, prise
705 en charge directe des consultations et ordonnances des mineures par la Sécurité
706 sociale. L'accès à l'avortement est mis en danger par la fermeture programmée **et**
707 **incessante** de centres IVG... **De ce point de vue, la loi Bachelot a fortement**
708 **aggravé la situation. De nombreuses femmes sont contraintes de partir à**
709 **l'étranger pour avorter. Celles qui n'en ont pas les moyens se retrouvent dans**
710 **une situation extrêmement difficile. Rappelons que l'avortement concerne**
711 **près d'une femme sur deux et qu'une naissance sur trois n'était pas**
712 **réellement programmée, en dépit des nombreux moyens de contraception qui**
713 **existent. La question de l'avortement n'est donc pas un épiphénomène.**

714

715 **4.2.3 Perte d'autonomie/handicap**

716 Le SNES exige un droit universel à compensation de la perte d'autonomie et du
717 handicap, inné ou acquis, sans condition d'âge **et selon ses besoins**, pris en charge
718 par la solidarité nationale.

719 **4.2.3.1** Le gouvernement voulait réformer l'APA, diminuer le nombre de bénéficiaires,
720 imposer une assurance privée obligatoire à 50 ans sortant de la solidarité collective le
721 financement du reste à charge. Aucune amélioration des normes d'encadrement dans
722 les EHPAD, ni de la qualité des prestations n'était prévue. Les réactions unitaires du
723 monde syndical, mutualiste, des associations et d'élus ont fait barrage à ce projet mais
724 les problèmes demeurent. **menaces persistent.**

725 **4.2.3.2** LA CNSA est dédiée à la prise en charge de l'autonomie des personnes âgées
726 et des personnes handicapées. Ses missions pourraient préfigurer une instance
727 nationale veillant à l'égalité d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire ; son statut
728 devrait alors être redéfini et transformé, ses instances d'administration et d'orientation
729 ouvertes aux usagers.

730 **4.2.3.3** La perte progressive d'autonomie liée à la maladie ou à la sénescence ne
731 requiert pas un mode de financement nouveau mais, dans le cadre de la ~~solidarité~~
732 ~~nationale~~, **sécurité sociale**, d'établir une contribution proportionnée aux facultés de
733 tous, assise sur tous les revenus et progressive.

734 **^ 4.3 Les retraites**

735 **4.3.1** Les retraites, choix de société, sont devenues un des signaux majeurs envoyés
736 aux marchés pour manifester la conformité au dogme : le débat est refusé sur le
737 contenu des réformes, leur portée sociale, les décalages d'âge ahurissants, et des
738 mesures brutales imposées. Le SNES a condamné la loi Fillon encore aggravée
739 (passage accéléré aux 62 ans) et refuse tout allongement. Il rappelle son exigence de
740 maintien de l'âge de référence de départ à 60 ans **au terme de 37 années et demi**
741 **de cotisation avec un taux de remplacement de 75%**. Les salariés ayant débuté
742 jeunes ou au travail pénible en sont les premières victimes mais les dispositions

743 spécifiques mises en avant auront peu d'effets : **la pénibilité, qui ne peut être**
744 **définie selon des modalités restrictives, doit être réellement prise en compte**
745 **et ne peut se réduire à l'invalidité. Le problème des petites retraites** et des
746 retraites des jeunes générations **doit se résoudre en fonction de nos** mandats de
747 lutte contre les inégalités hommes/femmes. est devant nous. Les carrières complètes
748 seront de plus en plus limitées à la fraction masculine du noyau le plus protégé du
749 salariat, lui-même en voie de réduction. La prise en compte des années d'études,
750 formation et précarité est indispensable. Le SNES confirme

751 **4.3.2** Financement : des ressources socialisées pour des objectifs communs. La
752 convergence public/privé doit permettre pour tous des prestations définies, un âge de
753 référence (à partir duquel des situations spécifiques peuvent s'organiser), à l'opposé
754 ~~du projet~~ **contre le projet de comptes notionnels** (cotisations définies et
755 individualisation). ~~Le SNES s'oppose~~ **Il faut mettre fin** à une fusion des régimes.
756 L'enjeu est la confiance des générations actives qui financent les pensions dans le
757 système par répartition ; sinon les financements privés seraient appelés à jouer un
758 rôle accru, générant injustices et désordres financiers.

759 **4.4 Pour une politique familiale ambitieuse**

760 **4.4.1** Le SNES ~~refuse toute diminution du congé maternité, exige son extension~~ **exige**
761 **l'extension du congé maternité** à 26 semaines et l'allongement du congé de
762 paternité/second parent (~~le rendre obligatoire ?~~) ; **Il** est favorable au partage du
763 congé parental entre les parents. Il refuse la mise sous condition de ressource
764 systématique des prestations, à l'encontre de la solidarité horizontale. Il est favorable
765 aux allocations familiales dès le premier enfant. Se pose la question de la forfaitisation
766 des allocations familiales et celle de leur imposition. **Le SNES dénonce la mesure**
767 **absurde consistant à pénaliser les familles prétendues « démissionnaires »**
768 **par une suspension des allocations familiales. Cette mesure, adoptée par des**
769 **députés qui n'ont jamais eu besoin de ces allocations pour vivre, pénalise**
770 **doublement des familles qui sont déjà en grande difficulté. Elle n'auront pour**
771 **effet que d'aggraver leur situation et de les plonger dans une détresse encore**
772 **plus grande. Le double discours consistant à inciter les salariés à « travailler**
773 **plus pour gagner plus » tout en leur reprochant de ne pas assez s'occuper de**
774 **leurs enfants est particulièrement cynique.**

775 **4.4.2 Service public petite enfance**

776 Le SNES confirme ses mandats : construction de crèches publiques **en grand nombre**
777 avec un encadrement qualifié suffisant. **Trop de femmes se retrouvent en**
778 **difficulté pour reprendre le travail après un congé maternité ou parental en**
779 **raison du coût coercitif du mode de garde. Pour des raisons financières, ce**
780 **sont donc elles qui restent à la maison plutôt que leur conjoint, puisque leur**
781 **salaire est généralement inférieur. Elles se retrouvent donc cantonnées dans**
782 **le foyer, ce qui fait perdurer une inégalité des sexes que le SNES combat.**
783 **Rappelons que l'émancipation des femmes passe aussi par une vie extérieure**
784 **sociale et professionnelle épanouie. Dans d'autres cas de figure, le repli vers**
785 **le temps partiel ou la sphère privée est renforcé par un contexte**
786 **professionnel très difficile et une pénibilité accrue du métier, d'où un risque**
787 **accru de carrière en pointillé ou de déqualification professionnelle.**
788 **L'amélioration des conditions de travail doit être une priorité.** formation
789 améliorée des assistantes maternelles avec trois enfants pris en charge au maximum ;
790 revendique un service public de la petite enfance jusqu'à 6 ans englobant l'école

791 ~~maternelle avec accueil dans de bonnes conditions des enfants à partir de 2 ans.~~ **En**
792 **dépit de quelques évolutions timides, l'administration de l'éducation**
793 **nationale reste attachée à une conception de la famille encore très archaïque,**
794 **qui ne tient pas compte de l'évolution et de la diversité des situations**
795 **familiales. (Mutations)**

796 ▲ **4.5 Droit au logement pour tous**

797 Le SNES exige un logement décent pour tous. **Cela signifie un durcissement de la**
798 **loi SRU et son respect effectif dans le cadre d'un grand plan** de respect de la loi
799 DALO, construction de logements sociaux, lutte contre la spéculation immobilière,
800 réquisition de logements ou bureaux vacants... **Ce n'est qu'à cette condition que la**
801 **loi DALO sera pleinement efficace.** Il demande l'encadrement des loyers pour lutter
802 contre les hausses et l'augmentation des crédits du SAMU social pour l'hébergement
803 d'urgence.

804

805 **5 . POUR UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ET DE LIBERTÉ**

806 ▲ **5.1 Un contexte en rupture**

807 La crise favorise la montée des idées d'extrême droite alimentées par les discours et
808 pratiques xénophobes du gouvernement. Le discours de Grenoble, désignant des
809 groupes sociaux comme boucs émissaires marque une étape dangereuse. Le SNES
810 lutte contre le racisme, l'intolérance, les intégrismes, l'homophobie qui s'affichent de
811 plus en plus et s'élève contre les tentatives de revisiter l'Histoire. Il exige le respect de
812 la liberté d'expression. Notre projet d'un collège et d'un lycée pour tous ne distingue
813 pas les élèves selon des considérations sociales ou des communautés réelles ou
814 supposées. Nous refusons la fragilisation d'une partie du public scolaire par
815 l'institution, des attaques sociales remettant en cause le droit à l'éducation pour tous.
816 Le SNES affirme sa détermination à lutter contre ces dérives. Il se bat pour que, face à
817 la crise, l'État assure l'efficacité des droits à l'éducation, au logement, ou aux soins.

818 **5.1.1 Les lois répressives et sécuritaires** se sont accumulées L'indépendance de la
819 justice mise à mal, les missions des juges pour enfants affaiblies, l'ordonnance de
820 1945 sur la justice des mineurs atteinte, la réforme de l'hôpital psychiatrique
821 dessinent une société contraire à nos valeurs. Le SNES réaffirme que la sûreté est un
822 droit, qui passe par une justice indépendante, une politique de prévention et des
823 réponses éducatives. Il demande l'abrogation des lois répressives, la fermeture des
824 centres fermés et des établissements pénitentiaires pour mineurs. Il se bat pour la
825 suppression des fichiers, la biométrie, mirage d'une sécurité technologique.

826 **5.1.2 La laïcité attaquée**

827 Le SNES réaffirme son refus du dualisme scolaire confessionnel et patronal, et
828 considère que les établissements privés ne peuvent prétendre concourir à la réalisation
829 des missions de service public et laïque.

830 **Amendement EE mis au vote et repoussé par le congrès : « c'est pourquoi le**
831 **SNES se prononce pour la nationalisation intégrale et sans indemnités des**
832 **écoles privées, confessionnelles, commerciales et patronales ».**

833 **POUR : 28 CONTRE : 47 ABSTENTION : 17 NPPV : 0**

834

835

836 Il rappelle aussi sa demande d'abrogation du statut local scolaire et religieux d'Alsace-
837 Moselle et son opposition à toute remise en cause de la laïcité par le biais du cadre
838 européen. La « laïcité positive » de N. Sarkozy a donné une connotation négative aux
839 principes de la laïcité. Le SNES dénonce l'instrumentalisation politicienne et
840 tendancieuse de la laïcité et demande l'abrogation du décret sur l'accord « Kouchner-
841 Vatican ». Le SNES s'oppose à toutes tentatives des groupes de pressions politiques,
842 patronaux ou religieux visant à influencer les programmes scolaires pour instaurer une
843 histoire, une philosophie ou une économie officielles au travers des programmes.

844 **Enfin, la loi Carle, qui permet le financement des élèves fréquentant des**
845 **écoles élémentaires privées sous contrat d'association, hors de leur commune**
846 **de résidence doit être abrogée, afin que s'applique dans l'Education nationale**
847 **le principe « à fonds publics école publique, à fonds privés école privée. »**

848 ▲ 5.2 Propositions et revendications

849 5.2.1 Pour une justice conforme à un État de Droit, contre une justice bafouée

850 La politique du chiffre s'exerce contre les citoyens et ignore la justice. Le service public
851 de la police et de la gendarmerie doit rester sous le contrôle vigilant d'une justice de
852 droit.

853 L'accumulation de réformes et de pressions politiques sur les magistrats montrent une
854 volonté de renforcement du contrôle sur le parquet et les juges d'instruction ou une
855 utilisation populiste de la justice. Le SNES se bat avec les syndicats de la FSU pour la
856 protection de la vie privée, contre une société de surveillance, pour une justice égale
857 pour tous, indépendante.

858 **Dans l'éducation nationale, force est de constater que trop souvent le droit**
859 **n'es pas respecté. C'est tout d'abord parce que les tutelles ne connaissent pas**
860 **les textes ou l'interprètent de façon erronée. C'est aussi le refus d'appliquer**
861 **le droit, en raison de moyens insuffisants pour assurer les missions qui lui**
862 **incombent. C'est enfin, et c'est de plus en plus fréquent, le choix de soutenir**
863 **les agissements autoritaires ou capricieux de certains chefs de service. Cela**
864 **pose un problème démocratique majeur puisque c'est tout l'édifice de la**
865 **morale publique, de la légalité républicaine et de l'Etat de droit qui sont remis**
866 **en cause.**

867

868 5.2.2 Pour une politique qui considère les jeunes comme une richesse et non 869 comme un danger

870 Les discours stigmatisants, la politique calamiteuse en matière de logement ou
871 d'emploi, la relégation « dans les quartiers », l'actuelle politique migratoire,
872 l'instrumentalisation des faits divers qui donnent prétexte à des mesures répressives,
873 touchent durement certaines catégories de jeunes. À cela s'ajoutent la mise en place
874 de fichiers scolaires dangereux et les projets récurrents pour trier les jeunes et enfants
875 « potentiellement dangereux ». La jeunesse est un atout. Le SNES rappelle la
876 nécessité d'une politique sociale envers la jeunesse et son refus d'une politique de
877 fichage et de tri social. **Pour permettre à tous les jeunes de s'émanciper et**
878 **d'être autonomes, pour éradiquer la précarité et le salariat étudiant, le SNES**
879 **défend la mise en place d'une allocation autonomie pour tous les jeunes,**
880 **financée par les cotisations sociales.**

881 **5.2.3 Pour l'égalité effective des droits, contre la persistance des inégalités,**
882 **des discriminations**

883 Le SNES se bat pour l'égalité des droits pour tous et rejette toute différence de
884 traitement sur des critères ethniques ou religieux autant que les « réponses »
885 communautaristes. La lutte du SNES contre les discriminations est prioritaire. Il faut
886 développer les conditions de réussite scolaire, professionnelle et sociale. La politique
887 de la ville doit assurer la mixité sociale, le droit au logement pour tous et le
888 développement des services publics, en milieu urbain ou rural.

889 Un module de formation sur toutes les discriminations (incluant obligatoirement la
890 dimension du genre et les lgbtphobies) doit exister dans la formation initiale de chaque
891 personnel et dans chaque académie en formation continue. Le ministère doit afficher
892 et développer sa politique de lutte contre les discriminations, notamment en
893 reconnaissant les parents sociaux et en leur octroyant le congé parental, la
894 transformation du congé de paternité en congé du second parent, et le congé de
895 présence parentale.

896 **5.2.4 Défendre les personnels sur le terrain et leurs droits, contre les**
897 **discriminations syndicales**

898 Si le statut de la Fonction Publique reste protecteur, le SNES dénonce les
899 discriminations syndicales invisibles, liées souvent au chef d'établissement. Le projet
900 de loi sur l'évaluation accentue les dérives. Le SNES dénonce ces attitudes et assure
901 les collègues de son soutien. Il combat la répression des mouvements sociaux et à
902 l'encontre des militants syndicaux et participe, dans un cadre unitaire, à la défense de
903 ces militants.

904 Il poursuit son action revendicative en s'appuyant aussi sur le droit et dénonce la
905 remise en cause de droits issus du statut général de la fonction publique. L'assistance
906 aux personnels doit être une priorité et ne peut se concevoir que dans un rapport
907 étroit à la politique générale du syndicat.

908 Le SNES demande qu'un véritable statut des élus du personnel dans la Fonction
909 Publique soit créé.

910 **^ 5.3 Contre la montée des idées d'extrême droite, la banalisation du racisme,**
911 **la xénophobie d'État**

912 **5.3.1** Le SNES se bat à tous les niveaux et dans le cadre de collectifs pour le respect
913 de l'égalité et le développement des solidarités, meilleure réponse à la banalisation du
914 racisme et de la xénophobie d'État. Il est engagé dans le combat contre l'intolérance,
915 contre la volonté de formatage de l'individu, la volonté intégriste, sexiste et
916 homophobe d'influer sur les programmes et la vie de chacun.

917 Le combat du SNES pour la paix, notamment dans le cadre de « Éducateurs pour la
918 paix » doit s'intensifier.

919 **5.3.2 Développer les mobilisations pour la régularisation de tous les Sans-**
920 **papiers**

921 L'action de RESF, la grève des travailleurs sans papiers, ont changé le regard sur
922 l'immigration. Le vote du Sénat pour le droit de vote des étrangers non
923 communautaires aux élections locales, soutenu par une majorité de Français, est aussi
924 un appui. Dans le cadre des collectifs, le SNES s'engage contre les dernières lois sur
925 l'immigration qui aggravent encore la situation des étrangers. Il participe aussi à la

926 plate-forme commune « pour la régularisation des travailleurs sans papiers et l'égalité
927 de traitement entre Français et étrangers dans les études comme au travail ». Il
928 affirme à nouveau son exigence de régularisation de tous les sans-papiers.

929

930 **Amendement mis au vote et repoussé par le congrès : « le SNES se prononce**
931 **pour le droit de vote de tous les résidents étrangers à toutes les élections ».**

932 **POUR : 32 CONTRE : 42 ABSTENTION : 18 NPPV : 0**

933

934 **« Droits des Femmes »**

935 Les revendications syndicales en termes de droits des femmes s'inscrivent dans
936 l'action syndicale. De la carrière dans le second degré à la mise en place d'une
937 véritable éducation à l'égalité filles garçons, en passant par l'accès de toutes à la
938 contraception et l'avortement libres et gratuits, le SNES doit agir pour permettre une
939 égalité réelle des personnels et des élèves. **Il faut agir pour faire cesser la**
940 **culpabilisation afin que la femme dispose librement de son corps.** C'est un
941 enjeu primordial dans une société encore marquée par des discriminations envers les
942 femmes : temps partiel imposé, salaires inférieurs, orientation sur des métiers dits
943 « féminins », sexisme ordinaire. **La** baisse des moyens au service public hospitalier et
944 de petite enfance **concerne les deux parents et pas seulement les femmes.**

945 Le SNES revendique notamment :

946 • une vraie prévention des grossesses non désirées, des IST et des MST ~~pour les~~
947 élèves, **pour toutes et tous** au-delà de la mise à disposition de préservatifs.

948 • l'application immédiate et le renforcement de la loi sur les violences votée en
949 juillet 2010 ;

950 • des mesures coercitives pour les entreprises et les services publics qui
951 n'appliquent pas l'égalité des salaires femmes/hommes à même niveau de
952 recrutement et de travail ;

953 • un bilan chiffré des carrières des femmes et des hommes dans la fonction
954 publique et de réelles mesures pour réduire les inégalités existantes **ainsi que la**
955 **précarité, qui touche massivement les femmes.**

956 • la prise en compte dans la formation des personnels de l'enjeu de l'éducation à
957 l'égalité filles/garçons, et dans les programmes de la construction sociale du genre.

958 **(une motion femmes votée par le congrès a été jointe au thème 3)**

959

960 **VOTES SUR L'ENSEMBLE DU THEME 3 :**

961 **Pour 73**

962 **Contre : 5**

963 **Abstentions : 13**

964 **NPPV : 1**

